



Objectifs du stage

Réaliser l'installation et le raccordement des appareils domestiques de chauffage au bois (poêles, inserts et foyers fermés) en conformité avec la charte Qualit'EnR.

- Connaître les règles de mise en œuvre des foyers, inserts et poêles à bois ou à granulés de bois dans le respect des nouvelles règles de l'art et de la réglementation en vigueur.
- Obtenir l'agrément QUALIBOIS module AIR selon le référentiel national.

Publics concernés

- Installateurs et atriers
- Chefs d'entreprise

Prérequis

Les prérequis imposent que les stagiaires maîtrisent l'installation des équipements courants de fumisterie et de chauffage: il est possible de suivre au préalable la formation Fumisterie, pose et raccordement des foyers fermés et appareils indépendants.

Attention : pour obtenir la qualification Qualibois « Module Air », il est nécessaire de justifier les garanties décennale et responsabilité civile générale, l'extrait K bis ou le justificatif de qualification professionnelle à QUALIT'ENR.

Plus d'infos sur [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org)

# STAGE DE FORMATION RÉF. SQA DEVENIR RÉFÉRENT QUALIBOIS « MODULE AIR »

Réaliser l'installation et le raccordement des appareils domestiques de chauffage au bois (poêles, inserts et foyers fermés) en conformité avec la charte Qualit'EnR.

Intitulé du stage :	Devenir référent Qualibois « Module Air »	
Programme :	Généralités Mise en oeuvre évacuation des produits de combustion Mise en oeuvre des produits Réception et maintenance Sensibilisation à la sécurité Glossaire et annexes	
Moyens pédagogiques :	Exposé par un formateur expert Vidéo projection de documents powerpoint Travaux pratiques sur plateforme conventionnée Qualit'EnR Note mini 24/30, note éliminatoire en dessous de ce résultat Obtention d'un avis favorable à la pratique	
Documentation remise :	Support de formation (référentiel national) Extraits des textes réglementaires de référence	
Formateur :	Formateur expert Cabinet Tessier-Pichot Consultant, organisme de formation indépendant reconnu par Qualit'EnR	
Durée :	3 jours	
Dates/lieux :	Du 1 au 3 Juillet 2020 (nouveaux locaux/Zone de Kergroise)	Lorient (56)
Tarif :	950 € (exonérés de TVA) par stagiaire Déjeuners offerts. Hébergement, petits déjeuners et dîners sont à la charge du stagiaire.	
Inscriptions :	Auprès du Service Formation LORFLAM Tél. 02.97.81.56.96 – mail : <a href="mailto:formation@lorflam.com">formation@lorflam.com</a>	

D'autres dates sont susceptibles d'être programmées en cours d'année.

L'appellation QUALIBOIS\* est rendue obligatoire par la Directive Européenne 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. La conditionnalité des aides de l'Etat (crédit d'impôt, éco-PTZ) à la réalisation des travaux exclusivement par des entreprises qualifiées viendra au plus tard en 2014.

\*ou formation qualifiante équivalente reconnue par les pouvoirs publics.

LES FORMATEURS

Cabinet Tessier-Pichot: Olivier Pichot

S'appuyant sur une riche expérience du terrain, associé du cabinet Tessier-Pichot (spécialisé dans les appareils à combustible solide et la fumisterie appliquée), Olivier Pichot est reconnu en tant qu'expert auprès des assureurs et conseil technique auprès des experts de justice. Membre actif au sein de plusieurs commissions de normalisation tant aux niveaux français qu'europpéen, Jacques Chandellier a rédigé une partie importante des normes DTU 24.1 et 24.2 actuelles. Expert de référence reconnu par Qualit'EnR, il connaît parfaitement le contexte Qualibois Air.

